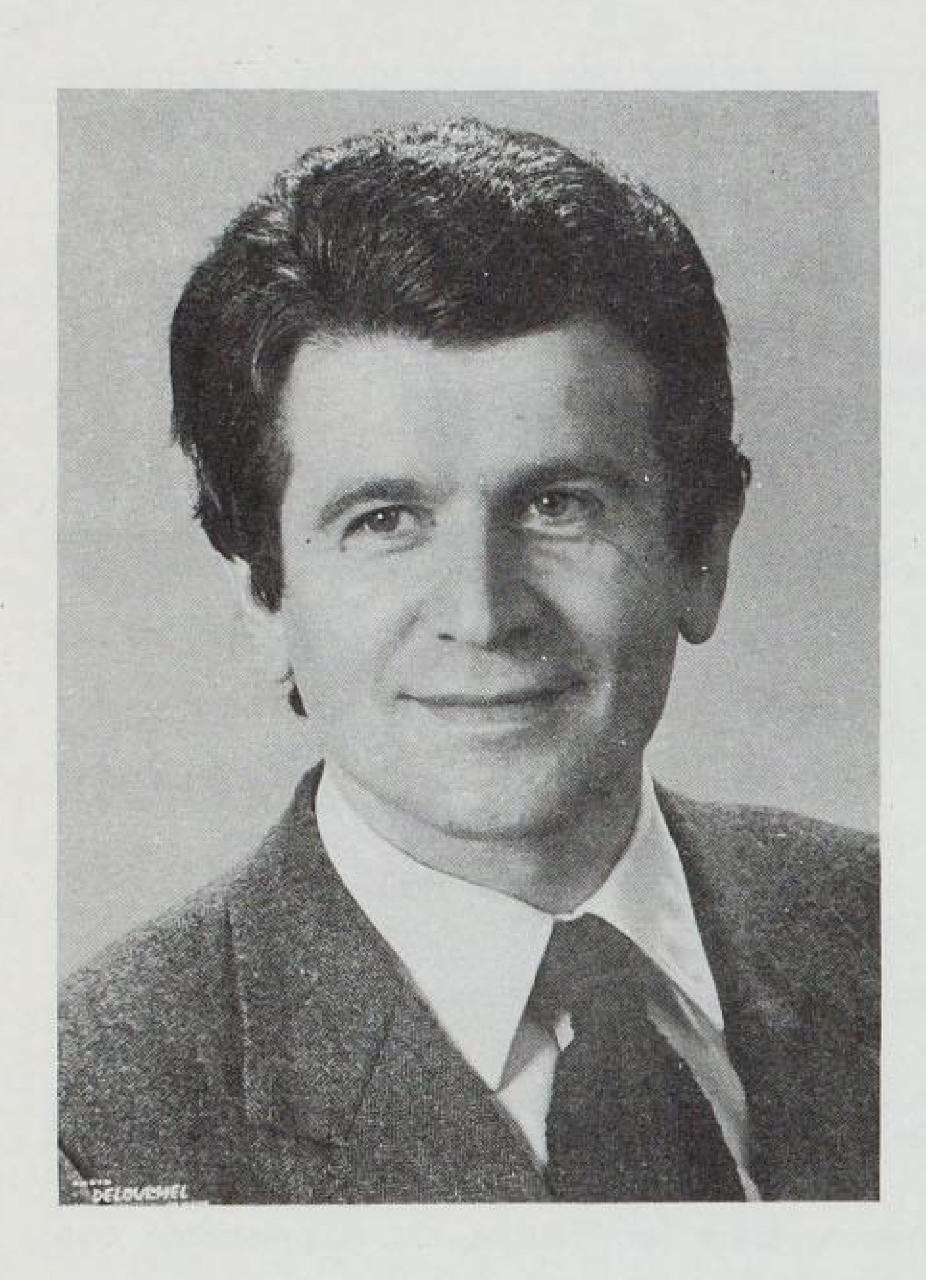
SCRUTIN DES 4 ET 11 MARS 1973

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SARTHE - 2e CIRCONSCRIPTION




# JACQUES CHAUMONT

*Secrétaire des Affaires Etrangères*
*Licencié en Droit*
*Diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique et de Sciences Economiques*
*Député sortant*
*Premier Adjoint au Maire du Mans*
*Vice-Président de la Communauté Urbaine du Mans*

## U. R. P.

Chères Electrices, chers Electeurs,

Vous m'aviez confié, il y a 5 ans, l'honneur de vous représenter au Parlement et dans notre circonscription.

En dehors des dizaines de milliers d'interventions que mon suppléant, le Dr Jacques RENIER et moi-même, avons faites pour défendre vos droits et vos intérêts légitimes, les progrès des équipements publics dans chacun de nos six cantons sont évidents. Que ce soit en matière d'équipements scolaires ou sportifs, d'équipements routiers, d'adduction d'eau, de logements aidés, chaque commune a vu ses problèmes étudiés et, le plus souvent, résolus.

Je continuerai cet effort en l'amplifiant :

— **Dans la périphérie du MANS** où les communes rurales doivent multiplier les équipements pour accueillir les milliers de ménages qui veulent faire construire et accéder à la propriété. Songez que, de 1968 à 1972, plus de 16.000 familles sarthoises ont fait construire. C'est dire que dans les années à venir, l'espace rural changera de visage et qu'il faut, dès à présent, s'y préparer.

— **Dans les zones rurales** où l'amélioration des infrastructures en matière de route et de téléphone sont nécessaires à tout développement. La réfection de la R.N. 23 sur toute la circonscription, les importants travaux menés sur la route de SAINT-CALAIS témoignent de ce que nous avons fait.

Il nous reste à achever la réfection de la R.N. 138 entre LA FOURCHE d'AUVOURS et BOULOIRE, à entreprendre, en liaison avec l'arrivée de l'Autoroute A 11 les travaux indispensables entre LE MANS et BONNETABLE, SAINT-CALAIS et VIBRAYE, enfin à améliorer les liaisons avec PARIGNÉ-L'EVEQUE et LE GRAND-LUCÉ.

Dans ces mêmes zones rurales, je m'attacherai tout particulièrement au lancement et à la réalisation du plan d'aménagement rural des Vallées de la Veuve et de l'Etangsort.

— **Dans l'agglomération mancelle** enfin, la population sait les efforts que la Municipalité, à laquelle j'appartiens en tant que Premier Adjoint, a entrepris sous la conduite du Dr Jacques MAURY, pour rattraper les retards accumulés et faire, du MANS, une véritable grande Ville. Le Contrat de Plan signé en 1972 et le budget de la Communauté que nous venons de voter, nous amèneront à réaliser, en 1973, pour plus de 8 milliards d'anciens francs d'équipements nouveaux.

C'est ainsi que vont être lancées :

— l'opération d'élargissement de l'avenue Jean-Jaurès,
— la réalisation de la déviation AUVOURS-ARNAGE,
— la construction des stations d'épuration de la Cité des Pins et d'ARNAGE,
— la construction de nouveaux équipements sportifs et scolaires.

Je pense avoir été, au sein de notre Conseil municipal, un défenseur écouté de nos quartiers et avoir ainsi pu faire aboutir des projets auxquels était attachée la population. C'est cet effort que j'entends poursuivre et développer pendant les années à venir.

Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de problèmes sarthois, il s'agit de l'avenir de la France. Le scrutin du 4 Mars est déterminant pour votre avenir et celui de vos enfants. Vous allez devoir choisir entre deux sociétés :

— la Société libérale et humaniste,
— la Société totalitaire et matérialiste.

La grande tâche de notre époque est d'utiliser la croissance économique pour régler les vrais problèmes de la civilisation industrielle :

— la justice sociale et la redistribution des revenus,
— l'aménagement du territoire,
— le respect de la qualité de la vie,
— la participation des travailleurs dans l'entreprise.

La volonté de changement anime tous les hommes politiques. Le problème est de savoir quels changements veulent les Français pour mieux vivre. Souhaitent-ils une France sans Armées, sans classes moyennes, sans exploitations familiales, sans commerçants ni artisans et, inéluctablement conduite à quitter le Marché Commun ?

Voilà où nous mènerait l'alliance socialo-communiste car, malgré la bonne volonté et l'idéal des socialistes, la machine implacable du Parti Communiste ne peut mener qu'à un régime bureaucratique et totalitaire.

Regardez comment les communistes ont conquis le pouvoir dans les pays où ils règnent. Regardez ce qu'est la vie dans ces pays. Réfléchissez.

On dit : « les communistes ont changé ». M. JARRY, leur chef local et M. MANCEAU sont toujours à leur poste. Ils ont vieilli, mais ont-ils changé ?

S'ils changeaient, c'est qu'ils auraient renoncé à ce pourquoi ils se sont battus : au communisme.

— ou bien ils sont toujours communistes et ils militent pour son succès et celui de sa doctrine,
— ou bien ils ne sont plus communistes et alors, qu'ils le disent.

Le communisme et la démocratie sont partout incompatibles : que les électeurs socialistes y réfléchissent !

Depuis 5 ans, le Gouvernement, soutenu par la majorité, a fait, de la France, une grande puissance économique, en paix avec tout le Monde et où le niveau de vie des habitants a augmenté plus vite que dans tous les autres pays d'Europe.

La nouvelle législature doit être celle d'une meilleure répartition, entre les Français, de la prospérité que nous avons créée.

Nous avons établi la mensualisation des salaires, le S.M.I.C., la formation permanente, créé certaines formes de participation et d'intéressement. Nous avons doublé le montant du minimum vieillesse, créé de nouvelles allocations pour les orphelins et les handicapés, le logement des jeunes ménages et des personnes âgées.

Nous avons aussi consacré la place de la femme dans la société moderne avec la loi de 1970 sur l'autorité parentale, la loi de 1972 sur la filiation, la loi de 1972 sur le paiement des pensions alimentaires, la création de l'allocation d'orphelin servie également aux mères célibataires, les bonifications d'ancienneté d'une année par enfant pour la retraite, l'assimilation à la période d'activité professionnelle du temps passé au foyer pour élever les enfants en bas âge, la réforme de l'allocation de salaire unique, la loi de 1970 sur le travail à mi-temps dans la fonction publique.

Nous sommes les seuls qui pouvons réaliser, dans la liberté et la stabilité, de nouvelles transformations.

Dans les cinq années qui viennent, nous pouvons réaliser : un nouveau doublement des allocations vieillesse, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes, la poursuite de l'augmentation du S.M.I.C. à un taux plus rapide que celui des salaires moyens, l'amélioration des conditions de travail, la réforme du droit de licenciement, le maintien d'une économie agricole prospère fondée sur la consolidation de l'entreprise familiale, déposer, voter et promulguer une loi d'orientation pour les artisans et commerçants, développer et adapter la formation des jeunes pour lesquels le droit de vote sera abaissé à 19 ans.

Une Société plus juste, plus responsable, plus humaine suppose une France prospère. C'est pourquoi, il convient :

— de maintenir notre taux d'expansion,
— de garder la priorité au plein emploi,
— de poursuivre la construction de l'Europe,
— d'accroître la décentralisation.

Pour la sauvegarde de votre Liberté, pour la défense de vos intérêts, pour la justice sociale et l'amélioration de votre niveau de vie, vous voterez, dès le 1er tour :

# J. CHAUMONT

Suppléant :

## Jacques RENIER

**Docteur en Médecine**
**Conseiller Municipal du MANS**

Vu les candidats,
Jacques CHAUMONT. Jacques RENIER.